

# Bulletin Engagement

## 2ème Course de Côte Régionale VHC

### La Malène Gorges du Tarn

### 6.7 Juillet 2019

N° de Course	Groupe	Classe	N° Ordre	Paiement	Visa Administratif	Visa Technique

**Ce formulaire et le règlement** sont à adresser, avant le **Lundi 1 Juillet 2019 Minuit** à :  
**« ASA LOZERE - BP11 - 48001 MENDE CEDEX »**

**DROITS D'ENGAGEMENT:**

**Plein Tarif: 120€**

**Licenciés ASA Lozère 100€**

PILOTE		VEHICULE	
Licence n°		Marque	
Code Ligue / ASA		Modèle	
Nom		N° Passeport	
Prénom		N° Fiche Homologation	
Date - lieu de naissance		Année	
N° de Permis de Conduire		Cylindrée	
Délivré à		Groupe	
le		Classe	
Adresse			
Code Postal			
Ville			
Téléphone portable			
E-mail			

### Palmarès Pilote

Principaux Résultats	

Je certifie exact l'ensemble des déclarations figurant sur le présent formulaire et déclare avoir pris connaissance du règlement particulier de la 2ème Course de Côte Régionale VHC de la Malène Gorges du Tarn et de la réglementation générale FFSA.

Je renonce à tout recours contre l'organisateur technique ou administratif ou contre un des membres de l'organisation, en cas de sortie de route ou de collision avec un autre concurrent.

Je déclare avoir pris connaissance des règlements concernant le dopage et m'engage à accepter tout contrôle en ce sens

VERIFICATIONS	
SAMEDI (16h-19h30)	DIMANCHE (7h15-8h30)

PILOTE
Date et Signature